



POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL, POUR LE PROGRES SOCIAL.

Le 28 avril, grève et manifestations

- à Bayonne : 10 heures 30 Bourse du travail
- à Pau : 10 heures 30 Place de Verdun

La journée de mobilisation et de manifestations du 9 avril, à l'appel de l'interprofessionnelle (CGT, FO, FSU, Solidaires) et des organisations d'étudiants et de lycéens (UNEF, UNL, FIDL) a montré que le rejet de la loi Travail était toujours vif en dépit des vacances scolaires.

Il est urgent de répondre aux préoccupations des salariés, des privés d'emploi et des jeunes qui en demandent le retrait.

Il est urgent d'entendre les propositions faites pour renforcer les droits actuels et construire ceux qui permettront demain de développer des emplois stables et de qualité.

Devant la forte mobilisation des jeunes à l'appel des organisations de lycéens et d'étudiants, le Premier ministre a été contraint de proposer lundi quelques mesures en faveur de la jeunesse. Depuis plus d'un mois, elles manifestent leur détermination à faire entendre leurs exigences. Il faut maintenant construire le rassemblement avec les organisations syndicales de salariés.

La mobilisation unitaire, interprofessionnelle et intergénérationnelle contre le projet de loi Travail est une réalité dont le gouvernement doit tenir compte : l'exécutif refuse de rencontrer les organisations des salariés depuis plus d'un mois ! La contestation portée par les jeunes lycéens et étudiants, les travailleurs, en poste ou privés d'emploi, et les retraités, rappelle au gouvernement notre refus de **son projet social : précarité, pauvreté, indignité !**

Parce qu'ils n'en ont pas assez :

- **Crédit d'impôt compétitivité emploi** : Depuis sa mise en place en 2013, 27,4 milliards d'euros de droits ont été ouverts, dont 17,5 milliards pendant la seule année 2015. L'année dernière, 85 % de cet argent a été utilisé par les entreprises pour payer moins d'impôt et pour des opérations financières.
- **Le Crédit d'impôt recherche** a coûté à l'Etat, en non-rentées fiscales, plus de 4 milliards d'euros en 2013. 7 milliards en 2016 d'après la Cour des comptes.

Ce qu'ils veulent :

- **La destruction du Code du travail et du contrat de travail, l'inversion de la hiérarchie des normes** qui permet que l'accord d'entreprise remplace la loi ou la convention collective même s'il est moins favorable. L'accord d'entreprise généralise les logiques de dumping social et d'inégalité entre les salariés : Le rapport de forces le plus défavorable pour les salariés se trouve actuellement dans les entreprises. Il faut préserver et améliorer les conquêtes collectives.
- **La régression organisée des conditions de travail** : le repos quotidien de 11 heures consécutives pourrait être fractionné par des « accords » collectifs, proposition d'un seul emploi de reclassement à un salarié déclaré inapte, pluri annualisation du temps de travail sur trois ans, avec des semaines à 45 heures, voire 60.... des jours de congés définis par accord d'entreprise, des heures supplémentaires 5 fois moins payées, etc.
- **La suppression de la démocratie et de la lutte collective** : le référendum d'entreprise pour effacer les syndicats, avec des facilités toujours plus grandes pour licencier : des « *accords offensifs* » destinés aux entreprises sans difficulté économique, pour modifier les contrats de travail ; des règles de licenciement économique avec des critères différenciés selon la taille des entreprises. Les droits pour les salariés ne sont même pas encore définis.

**Les inégalités et les discriminations s'aggravent.
L'avenir est incertain pour trop de jeunes.**

Ce que nous voulons :

- **Un nouveau statut du travail salarié**
- **Une sécurité sociale professionnelle**
- **Pour en finir avec la précarité, les contrats de courte durée, l'intérim obligatoire**
- **Pour envisager des projets de vie dignes**
- **Pour être respectés !**

**Retirer des droits collectifs et individuels aux uns
ne créera pas le moindre emploi pour les autres.**

- **Faciliter les licenciements et précariser les salariés, C'EST NON !**
- **Interdire les licenciements, renforcer les droits des travailleurs, C'EST OUI !**
- **Renforcer la flexibilité, mettre en cause la hiérarchie des normes, C'EST NON !**
- **Diminuer la durée du travail, augmenter les salaires pour tous, C'EST OUI !**

